

Recommandations pour la saisie de données de spécimens en collections

Basées sur l'expérience acquise dans le cadre des
projets de digitalisation GBIF Suisse

Destinataires

Aux responsables des projets de digitalisation GBIF Suisse

Citation proposée

Tschudin P., Burckhardt D., Monnerat C., Sanchez A., Burri F., Jutzi M. & Gonseth Y. 2014. Recommandations pour la saisie de données de spécimens en collections, Ver. 2.0. Neuchâtel : GBIF Swiss Node, 12 pp. Disponible sur le web : http://www.gbif.ch/files/content/sites/gbif/files/GBIFCH_Saisie_20140521.pdf

Recommandations pour la saisie des données

La prise en compte des points exposés dans ce document doit permettre :

1. d'atteindre une qualité élevée de données en relation avec l'exhaustivité des informations mises à disposition;
2. de créer une source de données électronique transparente permettant de différencier documentation et interprétation de l'information et d'éviter ainsi un retour répété aux documents physiques existants (étiquettes, catalogue de collection du légataire, articles relatifs aux types par ex.);
3. d'améliorer l'efficacité du processus de saisie au moyen d'instructions proches de la pratique.

A. Spécimens types

- A1. **Saisir la combinaison originale.** La combinaison originale et son auteur doivent être saisis. Il est conseillé de classer au moins la combinaison originale et l'auteur (avec année de publication) dans des champs distincts (Simplification du traitement de l'information).
- A2. **Référence bibliographique.** La référence bibliographique de la publication originale présentant la combinaison doit être complète. Les acronymes sont à éviter.
- A3. **Statut du spécimen type.** Lorsque le statut d'un spécimen type est incertain, cela doit être indiqué par un point d'interrogation. Lorsque le statut n'a pas pu être déterminé, cela doit être simplement indiqué par le terme « Type ».
- A5. **Étiquette originale.** Toute l'information contenue sur l'étiquette originale doit être documentée au moyen de photographies ou de textes.
- A6. **Images.** Si des images ayant un contenu scientifique sont utiles, elles doivent être si possible générées.

Exemple de saisie, éléments spécifiques aux spécimens types

GENUS= **Helicopsis**
SPECIES= **filimargo**
AUTHORYEAR= **(Krynicky, 1833)**
BASIONYMGENUS= **Helix**
BASIONYMEPITHET= **iphigeniae**
BASIONYMAUTHORYEAR= **Dubois de Montpéroux, 1843**
TYPESTATUS= **Syntype**
BIBLIOREF= **Dubois de Montpéroux F. 1843. Voyage autour du Caucase, chez les Tcherkesses et les Abkhases, en Colchide, en Géorgie, en Arménie et en Crimée. Vol. 6: 195.**

B. Indications relatives à la localisation

B1. Séparation entre documentation et interprétation

- B1.1 **Information primaire.** Pour éviter une augmentation du nombre de champs et de flags, il est conseillé de saisir *toutes* les données textuelles relatives à la localisation et indiquées par le collecteur dans un seul champ (ORIGINALLOCALITY).

Exemple d'une reprise complète de la description de localisation

ORIGINALLOCALITY
= Rohr-Oy, à l'intersection des deux rivières Seebach et Louibach

2

- B1.2 **Éléments ajoutés.** Les éléments interprétés et ajoutés, notamment les compléments indispensables pour la désambiguïsation de l'information tel qu'une précision du canton correspondant p.ex., doivent être indiquées dans le même champ et mis en évidence en tant que tel et de manière claire. Il est conseillé d'utiliser pour cela les crochets (voir case 3).

Exemples d'utilisation des crochets pour la mise en évidence des informations ajoutées dans ORIGINALLOCALITY:

Abréviations transcrites / décodage

Pte Grave [La Petite Grave]

O'stmdg [Ostermundigen]

Wallis A [Sion]

Précisions

Pilly [Prilly] -> interprété comme Prilly

Brienz [Brienz/Brinzauls GR] -> interprété comme Brienz/Brinzauls dans le canton des Grisons.

Caractères illisibles

A[...]mescit -> Une ou plusieurs lettres illisibles

Caractères non-déchiffrées

[in kyrillischer Schrift]

3

- B1.3 **Caractères non-latins.** En présence de caractère à transcrire, il est conseillé de le mentionner et de générer une image de l'étiquette originale (case 3).
- B1.4 **Indication sur le pays / l'entité administrative provenant de l'étiquette.** Au cas où le collectionneur n'a indiqué aucune coordonnée géographique permettant de vérifier la cohérence des indications textuelles, il est important que les indications à disposition dans l'information primaire sur l'entité administrative ou sur le pays concerné soient reprises dans le champ ORIGINALLOCALITY .

Exemple d'une documentation des indications sur l'entité administrative concernée en absence de coordonnées géographiques

ORIGINALLOCALITY= **St. Sulpice VD**

4

- B1.6 Indications sur le pays/ l'entité administrative actualisées.** Contrairement à ce qui prévaut pour ORIGINALLOCALITY, il est habituel que les champs relatifs aux indications sur le pays ou sur l'entité administrative contiennent des valeurs interprétées.

Exemple de valeurs actualisées sur le pays ou l'entité administrative concernée

ORIGINALLOCALITY= **C. Fantazija, Rovigno [Rovinj], Jugoslavia**
COUNTRY= **Croatia**

5

- B1.7 Information relative à un cours d'eau/plan d'eau.** Pour les organismes aquatiques, il est utile de confirmer le nom du cours d'eau / plan d'eau dans un champ à part.

Exemple de confirmation du nom de cours d'eau pour les organismes aquatiques

ORIGINALLOCALITY = **Steinach, près Mattenhof**
WATERBODY = **Steinach**

6

- B1.8 Indications sur l'altitude.** Les indications sur l'altitude constituent une composante importante de l'information primaire et doivent être dans tous les cas indiquées (ELEVATION). En cas d'une indication non-exprimée en mètres, la valeur originale peut être documentée dans ORIGINALLOCALITY.

Documentation d'une information altitudinale originale, non-métrique, dans ORIGINALLOCALITY

ELEVATION= **1829**
ELEVATIONMAX= **2255**
ORIGINALLOCALITY= **Philippinae Ins., Mt Banajao, prov of Laguna Luzon 6000
-7400ft**

7

- B1.9 Informations sur le milieu.** Une information concernant le milieu ou le substrat est enregistrée à part de l'information permettant la localisation géographique.

Exemples de saisie d'information sur le milieu/ substrat

ECOLOGICALANNOTATIONS= **ds tas de pierre**

8

B1.10.2 Origine GPS des coordonnées. Si les coordonnées documentées dans l'information primaire se basent sur un GPS, une indication correspondante ou un flag est utile pour l'interprétation des données.

Exemple de documentation de l'origine de l'information primaire:

GEOREFBASE= **GPS**

10

B1.10.3 Saisie des coordonnées originales dans ORIGINALLOCALITY. Dans les cas suivants, il est recommandé de rapporter les coordonnées figurant dans l'information primaire dans ORIGINALLOCALITY:

- Les coordonnées ne sont pas indiquées en degré-minute-seconde, degré-minutes décimales, degrés décimaux ou coordonnées suisses (p.ex. UTM)
- Le référentiel géodésique fait partie de l'information primaire à disposition (documenter coordonnées et système géodésique afin de ne pas perdre l'information)
- Les coordonnées sont incomplètes ou visiblement erronées (dans ce cas, LONGITUDE et LATITUDE ne portent pas de valeur)

B1.10.4 Conversion. La conversion de degrés sexagésimaux en degrés décimaux, la conversion de la longitude/latitude en coordonnées suisses ainsi que la conversion de coordonnées suisses en degrés décimaux WGS84 peut être assurée par GBIF Suisse. En cas de conversion par l'institution, attention de ne pas perdre l'information primaire, ou de fournir une valeur pour l'imprécision.

B2 Géoréférencement (Localisation au moyen de coordonnées géographiques)

B2.1 Principe de transparence. Le géoréférencement constitue un processus propre et doit être documenté en tant que tel. Les coordonnées non-indiquées par le collecteur doivent être accompagnées au moins par les indications sur la personne/ l'institution géoréférencière (GEOREFDETERMINATOR).

Un géoréférencement ultérieur est par principe accompagné d'information complémentaire (GEOREFDETERMINATOR : indication de la personne ou de l'institution ayant procédé au géoréférencement, ainsi que si possible un point-rayon cf. 2.2).

Exemple	LONGITUDE= 11.96670 LATITUDE= 2.98330 COORDMAXDEVIATION= 3539 GEOREFDETERMINATOR= Sophie Weber (MHNG)
---------	--

11

B2.2 Indication de l'incertitude. L'estimation de l'incertitude maximale, exprimée idéalement par un écart maximal en mètres, constitue une composante essentielle du géoréférencement (Point-rayon, COORDMAXDEVIATION).

Exemple d'une indication d'incertitude en mètres : COORDMAXDEVIATION = **5000**

Exemple de catégories d'incertitude, traduites en point-rayon :

Catégories	COORDMAXDEVIATION	Remarques
> 50'000m	NULL	<i>Sans coordonnées, p.ex. "Bern" (=Ville? Canton?)</i>
25'000-50'000m	50000	
10'000-25'000m	25000	
2'500-10'000m	10000	
1'000-2'500m	2500	
250-1'000m	1000	
50-250m	250	
10-50m	50	<i>GPS, précision inconnue</i>
1-10m	10	

Si les coordonnées se réfèrent à un kilomètre carré sans plus de précision (recensement au KM2 ou point de distribution confirmé pour le KM2 sans plus de précision), ceci est à indiquer avec un point-rayon (COORDMAXDEVIATION) de 707 (demie-diagonale).

12

B2.3 Information de base utilisée pour le géoréférencement. Le nom du lieu-dit ou de la localité ayant été utilisé pour le géoréférencement peut être saisi comme élément à part (GEOREFLOC).

Exemple de documentation du toponyme sur lequel se base le géoréférencement

ORIGINALLOCALITY = **Lufwa tr. Lufira, head of river close to Lusinga**

GEOREFLOC = **Lusinga**

13

B2.4 Documentation des sources de données consultées. La documentation des sources de données utilisées (banques de données, cartes, atlas; avec indication de l'échelle et si possible du référentiel géodésique) est un critère de qualité important pour le géoréférencement (GEOREFBASE).

Exemples de sources de données consultées :

GEOREFBASE = **Google earth and Map of Congo Belge 1953 1:3000000**

GEOREFBASE = **Map of Rio De Janeiro Scale: 1: 1000000/Corrego Alegre**

14

B2.5 Documentation de la méthode. L'indication sur la procédure suivie / le protocole de géoréférencement utilisé permet d'évaluer la qualité du géoréférencement.

Exemples de documentation de la méthode :

ACCURACYSTatement = **MaNIS/HerpNet/ORNIS Georeferencing Guidelines**

15

B2.6 Indication sur l'altitude liée au processus de géoréférencement. Si dans un jeu de données des informations sur l'altitude ont été déterminées au cours du processus de

géoréférencement, il est important de distinguer ces valeurs des informations primaires fournies par le collecteur (Flag ou élément décrivant la source).

Exemple pour un flag accompagnant une valeur pour l'altitude ajoutée lors du processus de géoréférencement

ELEVATIONINTERPRETED = Y

16

B2.7 Géoréférencement de toponymes suisses. Les centres de données nationaux géoréférencent de manière routinière les données relatives aux spécimens contenant des indications de localisation suisses. Il est conseillé de prendre contact avec INFO SPECIES. Contact: yves.gonseth@unine.ch

B2.8 Obtenir plus d'informations sur différents aspects du géoréférencement

Chapman, A.D. and J. Wiczorek (eds). 2006. Guide to Best Practices for Georeferencing. Copenhagen: Global Biodiversity Information Facility. Disponible sur le web : <http://www.gbif.org/resources/2809>

C. Collection d'origine

Être attentif à la distinction entre nom de collecteur et nom d'auteur de collection. L'auteur d'une collection d'origine est à reporter dans COLLECTIONNAME. Le champ COLLECTOR est réservé au collecteur du spécimen (voir paragraphe D). Fig. 1 présente des exemples d'étiquettes.

D. Collecteur (LEG)

Absence de référence à l'identité du collecteur. Au cas où le nom du collecteur n'est pas mentionné sur l'étiquette originale, mais que son identité peut être déduite d'autres éléments (types d'étiquette, inscriptions manuscrites, et autres), il est proposé de prévoir pour cela un flag particulier ou de mettre cette information entre crochets.

Exemple d'utilisation de crochets lors de l'attribution à une personne ayant été déduit

COLLECTOR = [Steck]

17

Liste de noms confirmés. En tant que complément aux données saisies, il est proposé d'établir une liste avec les noms et prénoms des collecteurs identifiés, facilitant ainsi le lien aux inventaires déjà existants (base de données nationales p.ex.).

E. Date de récolte

Date de récolte. Afin de pouvoir enregistrer des dates incomplètes, nous recommandons la saisie de dates temporelles dans des éléments atomisés (YEARCOLLECTED, MONTHCOLLECTED, DAYCOLLECTED).



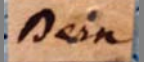

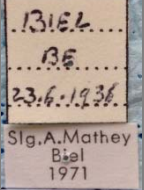

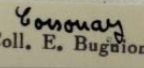
	COLLECTOR (LEG)	COLLECTIONNAME (COL)
	Friedrich Philibert von Ougspurger	Friedrich Philibert von Ougspurger
	INCONNU	Friedrich Philibert von Ougspurger
	[Friedrich Philibert von Ougspurger]	--
	Albert Mathey	Albert Mathey
	INCONNU	Albert Mathey
	[Georges Toumayeff]	Claude Besuchet
	INCONNU	Edouard Bugnion

Fig. 1 – Exemples d'étiquettes et différenciation entre nom de collecteur et collection lors de la saisie.

Périodes de récoltes. En cas d'une période de récolte (piégage p.ex.) ou absence de date précise, un intervalle temporel peut être exprimé avec les éléments spécifiques à une date de fin de période (ENDOFPERIODYEAR, ENDOPERIODMONTH, ENDOFPERIODDAY).

Exemple d'une période de récolte défini pour un piège barber à partir de la valeur « 15-23.5.1990 »

YEARCOLLECTED= **1990**
MONTHCOLLECTED= **5**
DAYCOLLECTED= **15**

ENDOFPERIODYEAR= **1990**
ENDOFPERIODMONTH= **5**
ENDOFPERIODDAY= **23**

Exemple d'un intervalle de récolte (1960-1970), défini faute d'informations plus précises

YEARCOLLECTED= **1960**
MONTHCOLLECTED=
DAYCOLLECTED=

ENDOFPERIODYEAR= **1970**
ENDOFPERIODMONTH=
ENDOFPERIODDAY=

18

Date d'entrée en collection. En absence d'une date de récolte, l'année d'entrée en collection peut servir de repère. L'information est enregistrée dans un élément spécifique.

Exemple de l'indication de l'année d'entrée en collection, faute d'information sur la date de récolte

YEARCOLLENTANCE= **1884**

19

F. Identifiant d'objet

Si au moment de la saisie aucun identifiant n'est déjà attribué au spécimen à saisir, GBIF Suisse recommande de marquer ce dernier avec un identifiant d'objet univoque joint au spécimen. Le lien entre l'entrée numérique et l'objet saisi est ainsi assuré indépendamment de l'attribution potentielle ultérieure d'un identifiant système et disponible de manière permanente. L'utilisation d'étiquettes avec code-barres simplifie la saisie. Des étiquettes/tags peuvent être obtenues auprès du nœud GBIF Suisse.

G. Saisie et révision

En cas de révision des déterminations existantes parallèle au processus de saisie, il est proposé de définir au préalable avec le responsable de la collection muséale les procédures à adopter dans les cas mentionnés ci-dessous.

- **En cas de confirmation explicite de la détermination d'un individu étiqueté** : retenir le nom du vérificateur ainsi que l'année de confirmation (LASTVERIFIEDBY, LASTVERIFIEDYEAR). Si possible ajout d'une étiquette.

Exemple d'enregistrement du vérificateur :

```
SCIENTIFICNAME = Bembidion (Peryphiolus) monticola monticola Sturm 1825  
COLLECTION = Bugnion  
DETERMINATOR = Schuler  
LASTVERIFIEDBY = Hoess René  
LASTVERIFIEDYEAR = 2012
```

20

- **En cas de révision de la détermination** : ajouter une nouvelle étiquette au spécimen et mettre à jour le déterminateur (DETERMINATOR). Si décisive pour la détermination du taxon concerné, documenter la méthode de détermination (IDENTIFICATIONMETHOD, p.ex. 'déterminé au génitalia').
- **En cas de détermination incorrecte et attente d'une identification confirmée** : remplacer l'attribution incorrecte par un signe de non-détermination (sp., ssp.) ou utilisation des qualificatifs de certitude (IDENTQUALIFIER, non/ ?/cf./aff.). Enregistrement du déterminateur ayant attribué le nom temporaire.
- **En cas d'absence d'étiquette de détermination** : ajout d'une étiquette et mention du déterminateur si le temps le permet (essentiel en absence d'identifiant d'objet).
- Si le lot à saisir (aiguille p.ex.) contient plusieurs individus attribués au même taxon, **mais que la détermination ne peut être confirmée pour tous les individus**, il est proposé de procéder à une séparation du lot. Lors de l'utilisation d'identifiants univoques joints aux spécimens, un nouvel identifiant est à attribuer au lot séparé. L'étiquette originale est à recopier dans son intégralité, la nouvelle détermination et le nom du réviseur sont à rajouter. Afin de ne pas perdre l'ensemble de l'information contenue dans le (les) étiquettes originales (écriture, distinction collection/collecteur), il est recommandé de mentionner qu'il s'agit d'une étiquette recopiée. L'indication de l'identifiant d'objet permettant d'accéder à l'étiquette originale s'est avérée utile.

H. Noms scientifiques

La prise en compte des règles citées dans le tableau annexe contribue à l'atteinte d'une homogénéité des données et à en faciliter au mieux l'accès dans le réseau.

Noms scientifiques, Exemples de saisie

	NOM SCIENTIFIQUE	SAISIE		GENUS	SUBGENUS	SPECIES	INFRARANK	SUBSPECIES	AUTHORYEAR	PRECISIONSCNAME	BAS.GEN.	BAS.EPITHET	BAS.AUTHORYEAR
		IDQ	IDQ.RANK										
1	Tetrix (Tetratetrix) bipunctata kraussi Saulcy, 1888			Tetrix	Tetratetrix	bipunctata		kraussi	Saulcy, 1888				
2	Diaphora mendica (Clerck, 1759) f. rustica Hübner, 1790			Diaphora		mendica			(Clerck, 1759)	f. rustica Hübner, 1790			
3	Bijugis bombycella helvetica f. retiferella Wehrli, 1923			Bijugis		bombycella		helvetica	(Trautmann, 1914)	f. retiferella Wehrli, 1923			
4	Scrophularia trifoliata var. integrifolia Gamisans			Scrophularia		trifoliata	var.	integrifolia	Gamisans				
5	Aploparaksis filum (Göze, 1782) sensu Clerc 1903			Aploparaksis		filum			(Göze, 1782)	sensu Clerc 1903			
6	Platycleis (Platycleis) albopunctata (Göze, 1778) s.l.			Platycleis	Platycleis	albopunctata			(Göze, 1778)	s.l.			
7	Aricia agestis aggr.			Aricia		agestis			aggr.				
8	Siphonops ? paulensis (Boettger, 1892)	?	2	Siphonops		paulensis			Boettger, 1892				
9	Saxifraga aff. drabiformis Franch.	aff.	2	Saxifraga		drabiformis			Franch.				
10	Pimelodus cf. blochii Valenciennes, 1840	cf.	2	Pimelodus		blochii			Valenciennes, 1840				
11	Macrogastera plicatula ssp. (Draparnaud, 1801)			Macrogastera		plicatula		ssp.	(Draparnaud, 1801)				
12	Pseudophacopteron sp.			Pseudophacopteron		sp.							
13	Gen.sp.			Gen.		sp.							
14	indet.					indet.							
15	Carsidara n.sp.			Carsidara		n.sp.							
16	Pyria lyncea Fabricius, 1775 n.ssp.			Pyria	lyncea				Fabricius, 1775	n.ssp.			
17	Agathylla sulcosa sulcosa (J.A.Wagner, 1829)			Agathylla		sulcosa		sulcosa	(J.A.Wagner, 1829)		Clausilia	irregularis cataphracta	L.Pfeiffer, 1848
18	Chrysis n.sp.			Chrysis		n.sp.					Chrysis (Chrysis)	pronotarsis relictarina	Linsenmaier, unpublished
19	Salix alba x fragilis hybr.			Salix		alba x fragilis		hybr.					
20	Rana (Amnirana) sp. A			Rana	Amnirana	sp.							
21	Rana (Amnirana) sp. (Perret, 1977: sp.A)			Rana	Amnirana	sp.				(Perret, 1977: sp.A)			

■ Convention

DESCRIPTION	
1	Zoologie : Trinome avec indication du sous-genre
2	Zoologie : Binome avec indication infrasubspécifique
3	Zoologie : Trinome avec indication infrasubspécifique
4	Botanique : Trinome
5	Précisions par rapport à la détermination
6	Précisions par rapport à la détermination
7	Aggregat - aggr.
8	Expression d'incertitude - ?
9	Expression d'incertitude - affinis
10	Expression d'incertitude - confer
11	Non-détermination à la sous-espèce - ssp.
12	Non-détermination à l'espèce - sp., indet.
13	Non-détermination du genre - Gen.
14	Indéterminé (Paléontologie) - indet.
15	Nouvelle espèce, non-publiée - n.sp.
16	Nouvelle sous-espèce, non-publiée - n.ssp.
17	Spécimen type, combinaison originale et éventuelle synonymisation
18	Spécimen type, nom non-disponible (manuscrit)
19	Hybride
20	Nomenclature ouverte - no. d'espèce, non-référencé
21	Nomenclature ouverte - no. d'espèce, référencé